



**PROCÈS-VERBAL DE LA 522^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 4 février 2016 à 11 h 30 au local 4214 du pavillon Albert-Tessier.
(522-04-02-16)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, premier vice-président aux relations de travail
M. Adel Omar Dahmane, vice-président aux affaires universitaires
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Jocelyn Perreault, secrétaire

Absence motivée :

Aucune

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, et Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, assistent également à la réunion.

Ismaïl Biskri, président, anime la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX -522-04-02-16-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la 521^e réunion du CX
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 8 janvier 2016
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Retenues à la source de janvier : ARC : 3271 \$; MRQ : 6147 \$
- 5) Rapport des officiers et des délégations
- 6) Comité sur les compressions budgétaires de l'UQTR : rapport
- 7) Rencontre d'information sur les compressions budgétaires
- 8) Dépôt du rapport de la firme Mazars sur les fonds départementaux de recherche
- 9) Discussion sur les prévisions des produits et des charges
- 10) 143^e assemblée générale du Syndicat : projet d'ordre du jour
- 11) Assemblée générale des professeurs : projet d'ordre du jour
- 12) Mise à jour des équipements informatiques du secrétariat syndical
- 13) Affaires nouvelles
- 14) Date de la prochaine réunion : 18 février 2016
- 15) Levée de l'assemblée

CX -522-04-02-16-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX -522-04-02-16-02 **Lecture et adoption du procès-verbal de la 521^e réunion du CX**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 521^e réunion du comité exécutif tenue le 14 janvier 2016.

CX -522-04-02-16-03 **Suites à donner aux dossiers**

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif

et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.
Les officiers conviennent de retirer certains dossiers des suites à donner.

CX -522-04-02-16-04 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 8 janvier 2016
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 8 janvier 2016 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical
On précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois de février.
3. Retenues à la source de janvier : ARC : 3271 \$; MRQ : 6147 \$

CX -522-04-02-16-05 Rapport des officiers et des délégations

Président

- Le président mentionne qu'il a fait quelques interventions médiatiques à la suite de la nomination du nouveau recteur.
- Le président indique qu'il a fait les démarches convenues auprès du professeur Jean-Guy Meunier du Département de philosophie de l'UQAM afin qu'il agisse à titre de représentant externe du Syndicat au comité de promotion pour l'année 2016. Le curriculum vitae du professeur Meunier a été acheminé à la commission des études.
- Le président rappelle que la table des partenaires a convenu, comme il est mentionné dans le plan d'action découlant du rapport de la Vérificatrice générale du Québec, de réaliser un sondage sur la mobilisation du personnel de l'UQTR. Le forum des partenaires a formé un sous-comité afin d'assurer le suivi de la démarche. Le sous-comité s'est réuni récemment afin de discuter de la question et plus particulièrement de la démarche permettant de faire le choix d'une firme spécialisée. Le président a clairement indiqué au comité, où siègent des représentants des syndicats et des associations, que le projet de consultation devra être entériné par le comité exécutif et le conseil syndical avant que le Syndicat cautionne le questionnaire et invite ses membres à y répondre.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT annonce qu'il a convenu de faire une rencontre avec les procureurs du Syndicat et la conseillère aux relations de travail avant chacune des réunions du comité exécutif. Il pourra ainsi faire aux réunions du comité exécutif le rapport des échanges tenus lors de cette rencontre. Ces échanges avec les procureurs se feront par Skype afin d'économiser les frais de déplacement. Il faudra toutefois faire une mise à jour des équipements informatiques de la conseillère aux relations de travail. Il a demandé une évaluation des besoins et des coûts à M. Daniel St-Yves, chargé de projet informatique au Département de mathématiques et informatique.
- Le VPRT rappelle les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de coordonner les agendas des arbitres et des procureurs pour l'organisation des arbitrages. Afin d'accélérer le cheminement des dossiers, il propose de confier à la conseillère aux relations de travail le travail de coordination des agendas des procureurs et des arbitres.
- Le VPRT signale également qu'il fut convenu que la priorisation du traitement des dossiers de travail serait dorénavant sous la responsabilité exclusive du VPRT.
- Le VPRT signale qu'il a reçu de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU) une synthèse des différentes conventions collectives des professeurs d'université du Québec.
- Le VPRT invite les personnes qui ont l'autorisation d'accès aux fiches informatiques des répartitions de tâches des professeurs à lui faire leurs commentaires afin d'apprécier si l'outil répond à la demande et aux besoins du Syndicat.

- Le VPRT mentionne qu'il attend toujours l'avis de Me McManus sur la conformité des règles de régie interne de l'École de gestion et de l'École de génie.
- Le VPRT informe les membres que le STI a refusé de fournir au Syndicat des alias courriel reliés à chacun des titres des officiers du comité exécutif.

Vice-président aux affaires universitaires (VPAU)

- Le VPAU attire l'attention des membres sur les questions discutées lors de la réunion de la commission des études du 26 janvier dernier :
 - Il fut discuté de l'absence de règle d'adoption des programmes courts aux cycles supérieurs. C'est le décanat qui accepte ou refuse l'implantation d'un tel programme sans en saisir la commission des études.
 - La direction de l'UQTR a fait entériner par la commission des études des règles concernant la formation du comité de suivi à la politique sur la situation des ESH (Étudiants en situation de handicap). Le Syndicat des chargés de cours pourra désigner ses représentants au comité.
 - La CÉ a reporté l'adoption d'un programme d'aide à l'internationalisation de la recherche faute d'avoir un document définissant les modalités de sélection des projets. Ce projet est financé (45 000 \$ par année) par le Bureau de l'Internationalisation et la Fondation de l'UQTR. Le VPAU signale que le Syndicat devrait s'intéresser au rôle que joue la Fondation dans le financement des projets de recherche de l'UQTR.
 - La CÉ a modifié la politique du FIR sans ajouter un volet relié à la recherche clinique comme prévu à la convention collective.
- Le VPAU signale qu'il a fait parvenir un courriel au Doyen Dessureault concernant la consultation reliée au projet d'amendements du règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle. Il rappelle que le Doyen a proposé à la conférence des directeurs et des directrices de département de consulter les Assemblées départementales sur le projet. Toutefois, à la CÉ et à la conférence des directions de programmes, il a annoncé que l'ensemble des professeurs et des chargés de cours seront invités à formuler des commentaires sur le projet.

Le VPAU quitte à 13 h 35

Vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)

- La VPSC signale que le souper avec les nouveaux professeurs s'est très bien déroulé. Les nouveaux professeurs (7) ont bien apprécié la formule et les échanges avec les membres du comité exécutif.
- La VPSC a assisté à la remise des bourses d'études du Syndicat aux étudiants de l'UQTR. Elle signale que, encore cette année, les bourses syndicales étaient remises à la fin de la cérémonie. Elle suggère d'en faire part à la Fondation.
- La prochaine réunion du CSC est prévue pour le 10 mars prochain et le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) n'a pas encore convoqué le comité de valorisation du rôle des professeurs.

Secrétaire

- Le secrétaire signale que malheureusement aucun groupe d'étudiants n'a choisi, pour la session hiver 2016, l'élaboration d'un plan de marketing pour le Syndicat. Le secrétaire mentionne qu'il poursuivra les démarches afin de recruter un étudiant qui pourrait faire le même travail dans le cadre d'un stage ou d'un projet d'application.

Trésorier

- Le trésorier fait le point sur la situation financière du Syndicat au 31 janvier 2016. Après avoir répondu aux questions des membres, il indique qu'il prévoit que le surplus pour l'année 2015-2016 pourrait s'élever à environ 200 000 \$.
- Il mentionne que la dernière réunion du Cartel intersyndical des régimes de retraites et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC), il fut question d'inclure dans le régime de retraite de l'UQ (RRUQ) la possibilité, pour un professeur de 65 ans et plus, de recevoir une partie de sa rente de retraite en contrepartie d'un allègement de sa tâche.
- Pour ce qui est des dossiers de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), le trésorier renvoie les officiers au rapport qu'il a fait au conseil syndical.

CX -522-04-02-16-06 Discussion sur les compressions budgétaires : rapport d'étape

Le président invite le VPRT à faire le point sur les discussions concernant la réduction des coûts de la convention collective des professeurs.

Le VPRT mentionne que depuis l'envoi du courriel commun aux professeurs sur la suspension des processus d'embauche (21 janvier), il n'y a pas eu de nouvelles rencontres avec le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH).

M. Malo a toutefois indiqué que la contreproposition que s'apprêterait à faire la direction a été entérinée par le comité de régie universitaire (recteur et vice-recteurs), mais qu'il ne pouvait la faire parvenir au Syndicat pour l'instant.

Après avoir insisté pour tenir une nouvelle rencontre le plus rapidement possible, le vice-recteur a indiqué que la prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 février à 10 h 30.

Après discussion, il est convenu de tenir une réunion spéciale du comité exécutif le mercredi 10 février à 12 h.

CX -522-04-02-16-07 Rencontre d'information sur les compressions budgétaires

Le président rappelle que le comité exécutif s'est engagé auprès des délégués syndicaux à tenir une réunion d'information dans les plus brefs délais sur les hypothèses de réductions des coûts de la convention collective.

La proposition des délégués fait mention d'un conseil syndical élargi à laquelle l'ensemble des professeurs sera invité.

On fait mention que la notion de conseil syndical élargi n'existe pas dans les statuts du Syndicat. Il serait plus pertinent de faire mention d'une rencontre d'information du conseil syndical à laquelle serait invité l'ensemble des professeurs.

Après discussion, les officiers conviennent de fixer la date et le lieu de la rencontre une fois que le Syndicat disposera de la contreproposition de la direction sur les hypothèses de travail soumis par le Syndicat.

Le point est donc reporté à la réunion spéciale du comité exécutif prévue pour le mercredi 10 février à 12 h.

CX -522-04-02-16-08 Dépôt du rapport de la firme Mazars sur les fonds départementaux de recherche

Le trésorier mentionne que les officiers ont reçu copie de l'avis de la firme Mazars sur le traitement comptable des fonds départementaux de recherche à l'UQTR.

L'avis de la firme confirme que le traitement comptable des fonds départementaux de recherche utilisés par la direction de l'UQTR est conforme aux règles budgétaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel CPA Canada-Comptabilité.

Le trésorier signale que le Syndicat a fait ce qu'il fallait faire pour s'assurer que la décision de l'UQTR soit conforme aux normes et ne pénalise pas et ne pénalisera pas les professeurs.

Il est convenu de déposer l'avis de la firme Mazars à la prochaine réunion du conseil syndical.

CX -522-04-02-16-09 Discussion sur les prévisions des produits et des charges

Le trésorier signale qu'il déposera à la prochaine réunion du comité exécutif et du conseil syndical les prévisions de produits et de charges du Syndicat pour l'année 2016-2017.

Il présente donc le budget 2015-2016 en invitant les officiers à signaler les changements qu'ils souhaiteraient apporter.

Après discussion, il est convenu d'ajouter un budget pour les prochaines négociations, d'ajouter des sommes pour l'achat de nouveaux équipements informatiques et l'aménagement du local 1114, de bonifier le budget du comité des affaires universitaires, de maintenir les montants pour le tableau commémoratif et la commémoration du 45^e anniversaire de l'accréditation de l'Association des professeurs de l'UQTR.

Le trésorier termine en signalant qu'il présentera un budget 2016-2017 sans augmentation de la cotisation syndicale.

CX -520-03-12-15-10 143^e assemblée générale du Syndicat : projet d'ordre du jour

Le président rappelle que la 143^e assemblée générale du Syndicat aura lieu le 31 mars prochain.

Il attire l'attention des officiers sur le projet d'ordre du jour acheminé pour la présente rencontre.

Après discussion, les membres conviennent d'ajouter un point concernant l'adoption de la lettre d'entente sur l'achat de cellulaire à des fins de recherche à l'annexe C de la convention collective.

CX -522-04-02-16-11 Assemblée générale des professeurs : projet d'ordre du jour

Le président rappelle que le Syndicat doit tenir une assemblée générale des professeurs afin d'élire un professeur à la commission des études à titre de représentant du secteur 6 regroupant les départements de psychologie et de psychoéducation.

Les membres se déclarent en accord avec le projet d'ordre du jour.

CX -522-04-02-16-12 Mise à jour des équipements informatiques du secrétariat syndical

Le trésorier invite le VPRT à entreprendre les démarches nécessaires, après avoir reçu l'avis de M. St-Yves, afin de faire la mise à jour du matériel informatique de la conseillère aux relations de travail.

CX -522-04-02-16-13 Affaires nouvelles

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

CX -522-04-02-16-14 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion est fixée au 10 février 2016 à 12 h.

CX -522-04-02-16-15 Levée de l'assemblée

La réunion se termine à 15 h 30.

Ismail Biskri
Président



Jocelyn D. Perreault
Secrétaire

